



Condamnation d'une somme d'argent,mais je suis pas solvable

Par **sheba**, le **19/02/2016** à **16:12**

Bonjour voila j'ai été condamné au pénal a indemnisé la somme de 20000 euros avec intérêt,je perçois une pension d'invalidité de 585 euros,plus un complément fsn de 156 euros,une pension aah de 105 euros, plus le complément de ressources de 179 euros.soit un totale de 985 euros.La victime vas demander pour se faire payer par la CIVI,car je pense que je ne suis pas solvable,je vous rappel que je suis en invalidité depuis Avril 2007 et définitivement jusqu'a la retraite.Ma question est la CIVI pourras tel me poursuivre toute ma vie jusqu'à la retraite es même après la retraite . Sinon il aurais t'il une loi qui pourrais effacer ma dette et comment dois-je faire, merci d'avance pour votre réponse.Cordialement.